

la première ou de la seconde race, et des noms français modernes, aucun soin de donner, même en passant et une fois pour toutes, quelque spécimen des formes originales. Leur unique précaution est de séparer l'une de l'autre les deux formes *Théodoric* et *Thierry*, et d'appliquer, au rebours des chroniques de Saint-Denis, la première aux rois des Goths, la seconde aux rois mérovingiens, par cette raison lumineuse que le nom germanique est fait pour les rois étrangers, et le nom français pour les rois de France.

On pourrait s'en tenir à ce principe éminemment national et aux transcriptions d'Anquetil et de Velly, si les livres de ces historiens réunissaient tous les noms des personnages qui figurent dans les documents de la période franke, ou s'il était facile de trouver à chacun de ces noms son dérivé dans notre langue; mais il n'en est rien ni sur un point ni sur l'autre. Aucune histoire de France ne donne les annales complètes des temps mérovingiens et carolingiens¹; la plus volumineuse de toutes ne rappelle pas la dixième partie des noms insérés dans les chroniques et les diplômes. Or, chaque jour l'érudition et le talent vont chercher, dans ces sources de notre vieille histoire, des questions à résoudre, des mœurs à peindre, des faits à raconter, et, par là, une foule de noms tirés de l'oubli s'élèvent au rang de noms historiques. Que fera de ces noms l'écrivain jaloux de se conformer à l'usage? Ils n'ont encore passé dans aucun livre français; il n'y a pas d'usage pour eux. Votre théorie, Monsieur, est ici en défaut. Direz-vous que, dans le silence des livres, il faut recourir au peuple, ce souverain auteur du langage, et chercher, dans nos listes électorales

¹ Le mot *carlovingien*, usité aujourd'hui, est un monstrueux barbarisme, contre lequel je proteste au nom de toutes les lois du langage; Mézeray écrivait : *rois carliens, dynastie carlienne*, ce qui valait cent fois mieux.

et nos almanachs d'adresses, à chaque nouveau nom germanique, son dérivé par corruption? Ce serait sans doute un louable travail, mais, outre que la bizarrerie de ses résultats pourrait vous effrayer vous-même, ils n'auraient pas toujours chance de succès; car il y a beaucoup de noms germains qui n'ont point passé dans le français du moyen âge, et dont la crudité native se refuse à ce genre d'assimilation. Par exemple, on trouve dans Grégoire de Tours l'histoire d'un seigneur frank que l'écrivain latin appelle *Rauchingus*; comment traiter ce nom à la française? On hésite à forger celui de *Rauchingue*, et, pour se tirer d'embarras, on transcrit, lettre pour lettre, jusqu'à la désinence latine inclusivement. Les noms germaniques ainsi terminés en *us* peuvent se relever par centaines dans de savants ouvrages contemporains¹; et, chose fâcheuse, plus un livre sera érudite, plus il touchera aux points obscurs et inexplorés, plus il contiendra de pareils noms. Jugez, Monsieur, si mes tentatives de restitution tudesque sont l'unique obstacle à cette conformité harmonique, à cette analogie, à cette euphonie française que vous rêvez pour tous les noms d'hommes ou de femmes qui appartiennent à notre histoire. Considérée dans son état actuel, en dehors de ce que j'ai proposé, l'onomatologie franke est un chaos de noms disparates, germains purs, germano-latins, français, semi-français, formés à des époques diverses, corrompus à différents degrés. Le seul remède à cette confusion toujours croissante est d'aller droit au vrai par une réforme systématique; de poser une règle de transcription qui, appliquée jusqu'au x^e siècle à tous les noms d'origine franke, laisse passer ceux qui sont de bon aloi,

¹ En voici quelques-uns que je prends au hasard : Buccelinus, Chrodinus, Gailenus, Wandelinus, Droctulfus, Sunnegiselus, Eberulfus, Wiomadus, Sicharius, Roccolenus, Berthefridus, Corbus, Vulfus.

transforme les uns, corrige les autres, impose à tous le cachet originel. Chercher cette méthode et l'établir dans sa vraie et juste mesure, voilà, Monsieur, ce que j'ai fait.

Et en cela, je le répète, je n'ai point brisé des règles constamment observées et faisant loi dans notre histoire, je n'ai point innové en dépit de la tradition nationale et du concert unanime de tous les historiens français. Un tel concert n'existait pas. J'ai trouvé nos historiens partagés en deux bandes, l'une curieuse du vrai dans la forme aussi bien que dans le fond de l'histoire, et voulant que la vérité fût partout, jusque dans les noms propres, l'autre s'endormant là-dessus et recevant sans contrôle les types transmis par quelque devancier immédiat. Je me suis rallié aux premiers et séparé des seconds. J'ai suivi ceux qui, par des innovations aujourd'hui légitimées pour vous-même, ont remis les noms germains *Theodebald*, *Mathilde* et *Bathilde*, à la place des noms français *Thiébaud*, *Maheut* et *Bautheut* ou *Baudour*. J'ai été de la brigade des érudits du xvi^e siècle, de celle du vieux Fauchet, du bon Mézeray, de Voltaire enfin, cet esprit si éveillé sur toutes les choses de science et de goût. Venu après eux, j'ai creusé plus avant qu'eux dans le même sillon, j'ai voulu accomplir les changements qu'ils avaient préparés de loin, j'ai repris, d'ensemble et d'une façon rationnelle, leurs essais rares et isolés. Voilà pour la question de science et de méthode; quant à la question de goût, telle que vous la posez, je n'y vois qu'une pauvre chicane. Vous m'accusez (je cite vos paroles) de bigarrer mon style d'horribles noms ostrogoths qui ne peuvent être rendus ni par nos signes dans l'écriture, ni par nos articulations familières dans la prononciation. Quoi, Monsieur, vous refusez à l'historien, qui en fait de noms n'a pas le choix libre, ce que de nos jours tout le monde accorde au poète et au romancier! Qui s'avise de reprocher à M. de

Chateaubriand son Chactas, fils d'Oualissi, fils de Miscou, et à d'autres moins illustres, mais dont, j'en suis sûr, vous ne contesterez ni le talent ni le succès, leurs Shogar, Trilby et autres noms d'une mélodie fort peu française? A-t-on rendu le style de l'écrivain solidaire de l'étrangeté de ces noms? Point du tout; on les articule de son mieux, et, s'ils sont rudes à la bouche, on ne trouve pas pour cela moins attrayants les récits où ils figurent. Je vous demande, Monsieur, la même grâce pour Merowig et Chlodowig.

Je pourrais terminer là cette réponse, j'ai mis de mon côté assez de preuves et de raisons; mais je ne veux pas paraître éluder le moindre de vos arguments. Vous m'en adressez un tout personnel qui intéresse, non plus ce que vous appelez spirituellement l'état civil de l'histoire, mais mon propre état civil; vous dites: « Je reviens au docte « historien dont je parlais tout à l'heure, pour lui proposer « un dilemme qui mérite quelque attention. Les révolutions « du langage sont un fait acquis. Faut-il revenir sur ce fait, « ou faut-il le reconnaître? Suivant la solution que M. Thierry « voudra bien donner à cette question modeste, nous sau- « rons à quoi nous en tenir. Le roi Thierry continuera de « s'appeler Thierry comme par le passé, ou bien M. Thierry, « l'historiographe, s'appellera Théodoric. Il n'y a pas de « milieu; c'est ce que la vieille logique désignait sous le « nom de l'*argument de Popilius*. » Avant de répondre à ce dilemme, je vous arrête sur un mot, sur l'épithète d'historiographe dont il vous plaît de me qualifier. Ouvrez le dictionnaire de l'Académie au mot *Historiographe*, vous y lirez: *Celui qui est nommé par un brevet du prince pour écrire l'histoire du temps*. Or, je n'ai ni commission ni brevet de ce genre, et vous confondez ici (à plaisir, je suppose) le sens des mots *historiographe* et *historien*. Que dira de vous, Monsieur, l'Académie française que vous accusez d'une

tolérance complice pour les violations du langage? Voilà une de ces fantaisies ou de ces négligences d'écrivain, qui sont pour les langues ce qu'est l'insecte au cœur de l'arbre; voilà quelque chose de plus dangereux que toutes les innovations possibles en fait de nomenclature historique, et vous êtes sous le poids de vos propres anathèmes. Cela dit, je sors de votre cercle de Popilius par une réponse d'enfant, digne de l'objection; la voici: Quoi qu'il advienne de l'orthographe des noms écrits dans notre histoire, le mien est, et sera toujours, le nom sous lequel je suis inscrit dans les registres de ma ville natale, celui que j'ai reçu de mon père, qui l'avait reçu du sien, c'est-à-dire Thierry, lettre pour lettre. Quant au fils aîné du roi Chlodowig, né en Gaule, de parents germains, quatre siècles avant la naissance d'une nation et d'une langue françaises, quel nom doit lui donner l'histoire, suprême registre de l'état civil? le nom que lui donnèrent ses parents, si elle le retrouve. Comme eux, elle l'appellera Theoderik, ce qui, dans leur langue, signifiait *puissant parmi le peuple*¹.

Contre cette fidélité naïve que le plus simple bon sens recommande à quiconque note ou rédige comme archiviste ou historien, vous alléguiez, pour dernière raison, l'autorité des deux grands peuples de qui nous vient la tradition de nos arts et de nos lumières. « Les Grecs et les Latins, dites-

¹ Les noms germains étaient formés de deux mots dont la réunion offrait un sens de bon augure. Le poète Fortunat, s'adressant au roi Hilperik, rappelle, pour le flatter, que son nom veut dire *fort pour le secours*.

Chilperice potens, si interpres barbarus extet,
Adjutor fortis, hoc quoque nomen habes.
Non fuit in vanum sic te vocitare parentes,
Præsagium hoc totum laudis et omen erat.

(Fortunati Pictav. episc. carmin., lib. x, apud script.
rer. gallic. et francie., t. II, p. 520.)

« vous, nos modèles en toutes choses, avaient bien eu aussi « quelques légères communications avec les barbares qu'ils « soumièrent à leur religion et à leurs lois; mais, profondé- « ment respectueux pour le goût, pour l'euphonie et pour « la syntaxe, ils n'accueillirent l'onomatologie rude et « grossière des peuples vaincus que sous la condition de la « soumettre aux règles et aux flexions de leur admirable « langage. » Entendons-nous, Monsieur, sur ces mots: *règles et flexions*. Voulez-vous dire que les Grecs et les Latins déclinaient les noms étrangers, comme ceux de leur propre langue, au moyen d'une terminaison qui variait suivant le genre, le nombre et le cas? Je vous l'accorde; mais cela ne prouve absolument rien. Voulez-vous dire qu'en grec et en latin les noms étrangers à ces deux langues n'étaient point écrits tels que l'oreille les avait perçus; que l'usage était de les altérer d'une façon systématique? Je le nie. Dans l'antiquité comme à présent, l'oreille faisait de son mieux pour percevoir les noms étrangers, la bouche pour les rendre, la main pour les écrire; mais toutes les trois sont faillibles, la dernière peut manquer de signes convenables; de là vinrent, chez les anciens, d'excessives altérations des noms barbares, qu'il est d'autant plus ridicule de louer, qu'elles furent involontaires. Je ne disputerai point ce qui regarde les Grecs; quant aux Romains, nos maîtres immédiats, pour ne parler que de ce qu'ils firent à l'égard des noms germaniques, je soutiens qu'ils eurent l'intention sérieuse de reproduire exactement ces noms par l'écriture, et qu'ils y réussirent presque toujours. Chez les historiens latins, ces noms sont parfaitement articulés; ils laissent voir distinctement les racines tudesques, ils ne sont autres que le mot barbare lui-même, augmenté d'une syllabe finale pour marquer le genre et la déclinaison: *Ariovistus, Inguiomerus, Arbogast-es, Haldegast-es, Malaricus*,

Radagais-us, *Marcomer-es*, *Hildemund us*, *Hartomund-us*, etc. Qu'on retranche la terminaison latine, et le nom original se montre intact. Nous, dont la langue ne décline point les mots par leurs désinences, nous n'avons pas besoin d'ajouter une seule lettre aux noms germaniques; mais nous pouvons nous attacher à les reproduire aussi nettement qu'un Romain les écrivait quand il avait bien entendu, et je ne demande pas autre chose.

En invoquant l'exemple des Grecs et des Latins, vous assimilez, je le vois, aux flexions grammaticales de la déclinaison antique les syncopes successives qu'ont subies les noms propres en passant, de la langue latine ou de la prononciation romaine, dans la langue romane du Nord, et, de celle-ci, dans le français moderne. Ce que vous voulez faire entendre, c'est que l'écrivain français doit obéir, dans ses transcriptions de noms historiques, aux lois qui ont fait sortir, par une corruption graduelle, le roman du latin et le français du roman; qu'entre diverses formes d'un même nom, il doit toujours choisir la plus française, celle qu'a élaborée et fixée l'usage populaire. Mais ce principe, que vous posez comme linguiste spéculatif, en avez-vous, comme littérateur, prévu et adopté les conséquences? Certes, il n'y a pas de noms propres en qui le travail de contraction qui a mis le sceau à notre idiome se fasse mieux voir que dans les noms de quatre saints de la période mérovingienne, saint Ouen, saint Cloud, saint Dié et saint Yrier; s'ensuit-il, selon vous, que l'historien qui raconte les faits du VI^e et du VII^e siècle soit tenu d'avoir dans ses récits des personnages mélodieusement nommés, Ouen, Cloud, Dié, Yrier, et non pas Audowin, Chlodoald, Deodatus, Aridius? Ici, Monsieur, la question s'élargit; elle embrasse, non-seulement la restauration des noms germaniques, mais encore la conservation des noms latins dans la

période historique où ces deux classes de noms subsistèrent collatéralement. Or, ce que j'ai fait pour l'une, je l'ai aussi fait pour l'autre, et par des raisons identiques. Je n'ai point altéré les noms latins d'après les habitudes de notre langue, je n'ai point appelé Gilles, l'évêque de Reims, *Ægidius*; si vous êtes conséquent, vous m'en blâmez. Mais, cette fois, vous ne me taxerez pas de complaisance pour la barbarie; il faudra que vous m'accusiez d'un respect hors de saison pour l'euphonie et pour le goût.

Mon crime est double, et, si je suis absous d'un côté, je le serai de l'autre. Y a-t-il dans notre langue des règles obligatoires pour la reproduction des noms latins? S'il n'y en a pas, si l'on est parfaitement libre de les donner intacts avec leur désinence, ou de les tronquer à la française, il faudra bien que le même genre de liberté soit reconnu pour les noms germaniques. Je remonte à l'époque où l'Académie française reçut, comme vous le dites, Monsieur, le mandat de *conserver* et de *fixer* la langue; alors Corneille écrivait les noms suivants: Romule, Procule, Rutile, Icile, Pompone, Métel, Cosse, Tite, Brute, Cassie, Décie. Regrettez-vous que l'Académie n'ait pas sanctionné pour toujours ces noms devant lesquels, maintenant, vous reculeriez-vous-même, si l'on vous parlait d'en user? Elle ne l'a pas fait; elle n'a pris aucun parti entre la forme tronquée et la forme pure; elle a laissé à l'historien et au poète leur libre arbitre à cet égard. Elle a sagement jugé que les noms propres, à moins qu'ils ne fussent formés d'un substantif ou d'un adjectif de la langue nationale, étaient hors des lois de cette langue, qu'ils relevaient, non de ses habitudes particulières, mais des seules convenances du goût et de la vérité historique. Lequel est le plus français d'écrire *Claude* ou *Claudius*? Racine va répondre:

Ne parlons plus ici de Claude et d'Agrippine...

Claudius à son fils les avait destinés...
 Claude même lassé de ma plainte éternelle...
 Cependant Claudius penchait vers son déclin...
 Silanus, sur qui Claude avait jeté les yeux...
 La cour de Claudius en esclaves fertile!¹...

Ces vers contiennent une leçon de liberté onomatologique; ils montrent, par l'exemple de notre plus grand maître en fait de style et de goût, que le nom d'usage et le nom restauré peuvent, aussi bien l'un que l'autre, figurer dans une phrase française. Littéralement parlant, l'option est indifférente; historiquement parlant, elle ne l'est pas. En histoire, la forme native, étrangère, barbare si l'on veut, celle qui étonne le lecteur et le transporte loin de son temps, a une valeur que n'a pas l'autre. En frappant la vue, elle prévient l'esprit; elle nous met en garde contre le penchant que nous avons à nous figurer tout d'après nous-mêmes, nos habitudes et nos mœurs. Le nom francisé de Grégoire de Tours en dit moins sur ce personnage que ses noms romains Georgius Florentius Gregorius; le nom de Clovis, analogue à celui d'Amadis, forme un véritable contre-sens avec les images rudes et sanglantes de la barbarie germane.

Vous avez beau dire, Monsieur, la nomenclature usuelle pour les premiers temps de l'histoire de France porte à l'esprit je ne sais quoi de louche, qu'il est bon de secouer, ici par un changement de nom, là par un changement d'orthographe. J'en trouve chez vous-même une preuve que je vous signale en finissant. Vous avez lu quelque part que le roi Chilpéric (j'orthographe comme vous) eut la fantaisie d'ajouter quatre lettres à l'alphabet, qu'il ordonna que les enfants fussent enseignés de cette manière, et que les livres

¹ Voyez Britannicus, acte I, scènes 1 et 2; acte II, scène 3; acte IV, scène 2. — J'ai compté dix fois le premier de ces noms et sept fois le second.

fussent grattés à la pierre ponce et écrits de nouveau¹; votre mémoire a brouillé ce trait avec d'autres lectures, et vous avez écrit sérieusement les lignes que voici : « Nous « ne sommes plus, hélas! au temps où Chilpéric, et Au-
 « guste, et Denys de Syracuse, confessaient, avec une
 « noble simplicité, que les rois eux-mêmes ne sauraient,
 « dans leur toute-puissance, donner le droit de cité à un
 « mot repoussé par l'usage. » Ce qu'il y a ici de plus
 étrange, ce n'est pas l'erreur de fait, l'inexactitude matérielle, c'est l'association de ces trois noms que vous glorifiez ensemble : Chilpéric, Auguste et Denys. Ou je me trompe fort, ou si comme moi, vous écriviez Hilperik, vous n'auriez pas composé une pareille triade. Le *k*, cette lettre insolite que vous dépeignez si bien, cette *perpendiculaire maussade*, armée de deux pointes obliques et divergentes, se serait dressé à vos yeux comme une enseigne de barbarie, et vous aurait averti de réfléchir un peu avant de prêter au mari de Fredegonde le mérite d'une modestie de bon goût et d'une noble simplicité.

Dans vos plaisanteries, quelquefois piquantes, sur le système métrique et sur la nomenclature des sciences naturelles, vous n'avez nommé personne; vous auriez pu, sans me nommer, soutenir la même thèse en ce qui regarde l'histoire. Vous ne l'avez pas fait; vous avez préféré, sur ce point, la satire personnelle au simple combat des idées. Traduit par vous devant le tribunal des railleurs littéraires, attaqué d'une manière directe, j'ai répondu directement. J'aurais peut-être négligé ce droit de légitime

¹ Addidit autem et litteras litteris nostris, id est α , sicut Græci habent, α , ϵ , θ , ν , quorum characteres subscripsimus. Hi sunt α , ν , ζ , λ . Et misit epistolas in universas civitates regni sui, ut sic pueri docerentur ac libri antiquitus scripti, planati pumice, rescriberentur. (Greg. Turon. Hist. Franc., lib. v, cap. XLV.)

défense, si votre diatribe ne m'eût donné l'occasion de rétablir dans ses véritables termes une question embrouillée à plaisir, mais tellement claire par elle-même, qu'il suffit de la bien poser pour qu'elle soit résolue. Je devais au public, notre juge à tous, de lui exposer avec détail les raisons d'une méthode qui, en beaucoup de points, choque l'habitude qu'on ne trouble jamais impunément; vous m'y avez contraint, Monsieur, et c'est un bon office dont je vous sais gré. J'ai dit tout ce que j'avais à dire, le débat est clos de mon côté; si, du vôtre, il ne l'était pas, vous parleriez seul, je n'ajouterai plus un mot. Mes heures de travail sont rares et courtes, je les dois à quelque chose de plus grave et de plus utile qu'une joute d'esprit, difficile d'ailleurs pour moi autant qu'elle est facile pour vous.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

FIN.

TABLE.

PRÉFACE.	4
PREMIÈRE PARTIE.	
HISTOIRE D'ANGLETERRE.	
I. — VUE DES RÉVOLUTIONS D'ANGLETERRE.	25
II. — SUR LE CARACTÈRE DES GRANDS HOMMES DE LA RÉVOLUTION DE 1640, à propos de l'Histoire de Cromwell, par M. Villemain.	68
III. — SUITE DU MÊME SUJET. — Caractère des partis politiques. — Les déistes. — Les presbytériens. — Les indépendants. — Les royalistes. — Les militaires. — Le peuple.	77
IV. — SUR LA VIE DU COLONEL HUTCHINSON, MEMBRE DU LONG PARLEMENT, écrite par sa veuve, Lucie Apsley.	84
V. — SUR LA RESTAURATION DE 1660, à propos d'un ouvrage intitulé : <i>Essai historique sur le règne de Charles II</i> , par Jules Berthevin.	89
VI. — SUR LA RÉVOLUTION DE 1688.	96
VII. — SUR L'ESPRIT NATIONAL DES IRLANDAIS, à propos des <i>Mélodies irlandaises</i> de Thomas Moore.	113
VIII. — SUR LA CONQUÊTE DE L'ANGLETERRE PAR LES NORMANDS, à propos du roman d' <i>Ivanhoe</i>	120